

## ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSCIM-2024-06-014

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité  
Conception et industrialisation en microtechniques session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

**Vu** les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

**Vu** les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

**Vu** l'arrêté du 31 juillet 2003 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conception et industrialisation en microtechniques ;

### ARRÊTE :

**Article 1** : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conception et industrialisation en microtechniques:

Président : Monsieur Philippe GUERRET, IA-IPR


Enseignant-chercheur : Monsieur Quentin GLORIEUX

Enseignants : Mesdames Aurélie AIDAN, Beya DHRAIEF, et Messieurs Sébastien APPOLINAIRE, Denis BONNENFANT, Matthieu D'ARCO, Hervé DIONNET, Gilles FONTA, Stéphane GALTAYRIES, Abderrahmane IHADDADENE, Khalil KHAYAT, Pascal LE NEUE, Laurent MOSSION, Jérôme SCIPION, Bruno TOUEIX

Professionnels : Messieurs Christophe ANIER, Christophe AUGIER, Gérard BELHOMME, Laurent BOURSIER, Gabriel CLAIR, Gilles DARNE, Yannick DUBOST, Adrien GENARD, Jacky GUILBERT, Yael HURTAUD, Stéphane JOUANNIQUE, Claude LEPAGE, Patrice MAGNE, Laurent MARISSAEL.

**Article 2** : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 14 juin 2024

  
Frédéric MULLER